



Dossier transmis a un huissier

Par **christ**, le **15/10/2012** à **22:41**

Bonjour,

j'ai lancé une procédure en justice avec l'aide d'un avocat pour récupérer l'argent que j'avais prêté à un collègue. Le jugement a été rendu en ma faveur, j'ai eu 2 versements de la Carpa en 6 mois d'intervalle, puis plus rien. Cette affaire traîne depuis plusieurs années. Maintenant mon dossier a été transmis à un huissier que je dois également payer. j'aimerais récupérer cette somme au plus vite, comment procéder?

Par **herve38940**, le **18/11/2012** à **18:31**

Bonjour, vous avez un titre exécutoire, reconnaissance la dette de votre débiteur ???

Si oui, retournez voir votre huissier pour qu'il fasse le nécessaire, pour exécuter la décision de justice, qui est son rôle.

Cordialement